

ACLUB

FÉV-MAR 2024

MAGAZINE 01

EXCLUSIVITÉ!
**LA PARTICIPATION
CITOYENNE**

PAGES :
22

**LE
QUINTET**

Entretien
avec Osé
COLIKO

LE MENU D'EN-
GAGEMENTS
POSSIBLES

EDITO



GANIATH BELLO

Coordinatrice de AfricTivistes
CitizenLab Bénin

Une émulation saine et commune pour une jeunesse plus engagée

Ecrire c'est un exercice qui nécessite une certaine compétence, une maîtrise à degré maximal du sujet. Écrire requiert aussi de l'inspiration et de l'aisance dans le maniement de la langue. Surtout lorsqu'il faut écrire un éditorial. Écrivons mille mots, relisons-les dix fois, faisons-les lire trois fois, corrigeons-les cinq fois et ayons ensuite le courage de publier ce texte. Il ne faut qu'une minute et demie au lecteur émérite avant de le mettre de côté pour passer à un autre récit.

Depuis plusieurs jours, pas mal réfléchi au bon bout par lequel il fallait entamer cet édito, pour qu'il soit mémorable. Oui, c'est ma plus grande crainte en posant ces mots. Que vous lecteurs, vous les oubliez tout de suite après les avoir lus. Pire encore, les lire en diagonale. Écrire ce document que vous avez actuellement en vos mains ou sous vos yeux à l'écran de votre ordinateur ou de votre téléphone portable est le fruit d'une jeunesse qui en veut plus. Le fruit d'une jeunesse motivée et consciente. C'est le fruit d'un travail fait ensemble avec une vision unique, celle de faire partie de cette jeunesse qui grandit, qui tend la main aux devanciers pour se faire porter, aux moins jeunes pour les porter et aux compairs pour impacter ensemble et davantage.

Qui sommes-nous ?

Nous sommes ACLB, AfricTivistes CitizenLab Bénin. 15 personnes réunies un jour de Novembre 2023 et qui peu après quatre

jours d'intelligence commune, se sont découvert. Centres d'intérêts communs, mais jusque-là travaillés individuellement avec des moyens limités. Il est alors né l'envie commune d'en offrir plus à la société, de réunir ces forces individuelles pour construire de meilleures idées autour des notions comme la participation citoyenne, l'engagement civique et contribuer au processus d'une démocratie de plus en plus dynamique où la jeunesse a une place de choix, autant dans les plaidoyers que dans les prises de décisions.

La jeunesse, parlons-en !

De plus en plus, la tranche d'âge n'est quadrillée. Si les moins de 15 ans rêvent déjà leur avenir avec réalisme et conviction au grand bonheur des parents qui constatent fièrement la précoce maturité d'esprit de leurs progénitures, les plus de 50 ans, la pleine forme sur TikTok ne manquent pas de tester leur souplesse et leur vivacité, surtout leur envie de vivre pleinement, en se prêtant aux challenges, à la recherche de viralité. Ils déjouent ainsi les chiffres de l'ONU qui estiment que la tranche d'âge de la jeunesse est comprise entre 15 et 24 ans.

Ainsi donc, la jeunesse n'a plus d'âge et c'est tant mieux pour les Nations qui mènent depuis des décennies des politiques de rajeunissement de leurs populations. Tant mieux également pour les entreprises à la quête de jeunes de jeunes créatifs. Tant mieux enfin pour les communautés qui ont besoin de plus de jeunes qui vont se rassembler, s'unir pour s'engager et contribuer au développement socio-économique et politique de leur environnement ; ainsi donner raison aux précurseurs du concept de "développement durable". La jeunesse est donc une opportunité mais elle ne peut s'en rendre compte et véritablement l'être que lorsqu'elle s'en donne les moyens.

L'ancien chef d'Etat sud-africain Nelson Mandela a dit qu' "Un individu est un individu à cause des autres individus". Une relation d'interdépendance originelle entre humains imposée par les forces de la nature. Le roman Les Tresseurs de Corde du célèbre écrivain béninois Jean Pliya nous enseigne que « *C'est au bout de l'ancienne corde que l'on tisse la nouvelle* ». Une vérité indéniable qui doit renforcer la conscience des dirigeants de chaque époque à sonder l'opinion des plus jeunes sur leurs choix et leurs besoins. Une vérité indéniable aussi pour les jeunes qui commencent à s'intéresser activement à la gestion socio-économique, environnementale, culturelle et politique de leur communauté, de leur localité et de leur pays.

À notre contemporanéité, le numérique se présente comme un outil d'accélération e résultats et de facilitation des processus. De surcroît, il avantage le partage d'expériences et le renforcement des compétences à travers les actions d'autres communautés. C'est grâce à cela que les jeunes du monde entier ont à leur disposition cet outil formidable qu'est le MENU D'ENGAGEMENTS POSSIBLES proposé par la Cohorte Démocratie et Jeunesse. C'est raison d'être de magazine, ACLB Magazine. En parcourant les pages, vous découvrirez une forte équipe pétrie de talents, qui a proposé et rédigé ces contenus pour davantage mettre en valeur LE MENU, cet outil précieux pour chaque jeune, pour toute nation éprise de souveraineté et de développement.

SOMMAIRE

LE QUINTET

04- Découverte des membres du Quintet



06- Égalité, justice et liberté

07- Une kyrielle de requêtes pour le respect des droits de l'homme

LA PART D'ENGAGEMENT



ENTRETIEN

Participation Citoyenne **-16**

Éducation Civique

Voix et Actions Citoyennes



ACLB ACTUALITÉS

Publication de contenus **-17**

Plateau médias **-18**

Formations & talks **-20**



LE QUINTET



Individuellement, ils s'identifient comme défenseurs des droits humains. Ils sont cinq juristes, dont une femme, réunis au sein du « QUINTET ». Il s'agit d'un creuset informel qui se veut un bouclier essentiel contre la mauvaise gouvernance, les entorses à la démocratie, l'érosion de l'état de droit et les violations des droits humains en République du Bénin et au-delà. Si les membres qui le constituent sont juristes, le QUINTET n'est que la matérialisation de l'esprit collectif. Dans le monde du droit, il tient le rôle de veilleur et est reconnu comme

un élément sur lequel la démocratie et les droits humains peuvent compter. Le QUINTET n'est ni une association ni une ONG, au sens formel, encore moins un parti ou mouvement politique. C'est simplement des esprits libres et éclairés, qui se sont engagés et se mobilisent au quotidien en faveur des valeurs et principes qu'exigent la démocratie et les droits humains mais également sur des questions touchant à l'intérêt général et dont dépend le développement du pays.

Découverte des membres du Quintet



Conaïde AKOUEDENOUdje
Juriste

Juriste de formation, Conaïde est titulaire d'un Master en droits de la personne humaine et de la démocratie à la Chaire UNESCO des droits de la personne humaine et de la démocratie de l'Université d'Abomey-Calavi. Son militantisme a débuté à l'université. Alumni du CODAP à Genève en Suisse et du Programme Jeunes Leaders du Bénin de la Friedrich Ebert Stiftung, le jeune juriste est engagé aux côtés d'organisations de défense et de promotion des droits humains dont Amnesty International Bénin. Conaïde AKOUEDENOUdje intervient en tant que chercheur junior associé au Think Tank WATHI, un laboratoire de réflexion en matière de droits humains, de démocratie et de sécurité en Afrique.



Fifamè J. Miguèle **HOUETO**

Spécialiste sur les thématiques de l'égalité genre et de l'inclusion

Miguèle HOUETO est juriste de formation avec une maîtrise en droit des affaires et carrières judiciaires obtenue à la Faculté de Droit et de Science Politique de l'Université d'Abomey-calavi. Elle a par la suite pris par la chaire UNESCO des droits de la Personne Humaine et de la Démocratie pour un Diplôme d'Etudes Approfondies. Alumni de divers programmes de renforcement de capacités dont le Young African Leader Initiative (YALI) la jeune femme s'est forgée un caractère bien trempé depuis son cursus scolaire et universitaire. Ses actions individuelles ont croisé celles d'autres jeunes, conduisant à la naissance du « Quintet » dont elle est la seule femme. Sur le plan professionnel, Miguèle HOUETO est experte en Egalité de Genre, Inclusion et droits humains.

Romaric ZINSOU, juriste de formation, poursuit actuellement ses études juridiques à l'Université de Grenoble-Alpes en France après ses premiers pas à l'Université d'Abomey-Calavi et à l'Université Catholique d'Afrique de l'Ouest. Membre de plusieurs organisations dont Amnesty International, Il est engagé depuis 2018 dans le contentieux stratégique des droits fondamentaux et le plaidoyer international auprès des mécanismes de promotion et de protection des droits de l'homme. Auteur d'un ouvrage sur l'Exécution des décisions de la Cour Africaine des droits de l'homme et des peuples, il est aussi lauréat du concours Jean Jaurès du Parlement Étudiant de l'Université de Grenoble Alpes en 2023. Romaric ZINSOU est membre fondateur du Centre de Formation en Mécanismes de Protection des Droits Humains (CFMPDH) dont il est le Responsable à la communication depuis 2018.



Jésuskégo Romaric **ZINSOU**

Juriste



Fréjus **ATTINDOGLLO**

Juriste

Membre fondateur du Centre de Formation en Mécanismes de Protection des Droits Humains (CFMPDH) et par ailleurs Chargé de Programme Education aux Droits Humains dudit centre, il a bénéficié de plusieurs formations, dont celle en plaidoyer international auprès du CODAP à Genève en Suisse. Il siège au Comité directeur du programme lumen dans le bureau exécutif d'Amnesty International après avoir été Coordonnateur des jeunes auprès de cette organisation au Bénin. Ancien responsable d'amphithéâtre à l'Université d'Abomey-Calavi, Fréjus s'est très tôt orienté vers les organisations de défense et de promotion des droits humains. Ardent défenseur des nobles causes, le jeune juriste poursuit sa formation en Master Droits de la Personne et de la Démocratie à la Chaire UNESCO des Droits de la Personne et de la Démocratie de l'Université d'Abomey-Calavi.



Landry Angelo ADELAKOUN
Consultant en droits humains

Directeur exécutif du Centre de Formation en Mécanismes de Protection des Droits Humains (CFMPDH) Landry Angelo ADELAKOUN a un master en droits de la personne humaine et de la démocratie à la chaire UNESCO des Droits de la Personne Humaine et de la Démocratie de l'Université d'Abomey-Calavi. Alumni de nombreux programmes dont le Programme YALI, il est Analyste politique et expert en contentieux stratégique des droits fondamentaux et militant à Amnesty International Bénin depuis une dizaine d'années. Certifié en justice fiscale, en sécurité physique et numérique, en Leadership, en Gestion des projets et en Genre, Paix et Sécurité, Landry Angelo ADELAKOUN fut et demeure membre de plusieurs organisations de la société civile.

EGALITE, JUSTICE ET LIBERTE

“

Que puis-je faire pour mon pays ? Que puis-je faire pour ma communauté ? Comment puis-je contribuer au changement positif dans mon pays ?

Ce sont des questions qui fondent le militantisme selon **Romarc ZINSOU**.

”

Cette volonté et cet engagement nourrissent l'élan de travail au sein du QUINTET. Les cinq membres travaillent pour faire des droits humains une priorité pour les décideurs et pour promouvoir la bonne gouvernance, dans un cadre démocratique bien affirmé. Ce regroupement est le fruit d'un concours de circonstances selon Miguèle HOUETO. De façon naturelle, les valeurs qui les caractérisent individuellement ont favorisé la mise sur pied du groupe il y a

environ sept (7) ans. **Landry Angelo ADELAKOUN** résume l'existence, l'engagement et les actions du quintet en cinq mots : Engagement, disponibilité, respect, vie, et joie. « *Nous considérons qu'il faut une ambiance conviviale et respectueuse tant des principes qui gouvernent notre société en tant qu'Africains que des valeurs que nous défendons en tant que Défenseurs des droits humains et de la démocratie.* » Défenseur de la dignité de la personne humaine, le QUINTET s'appuie sur des valeurs comme la dignité, la liberté, l'égalité et la justice.

« Nous pensons que c'est sur ces principes-là que se basent tous les droits humains, que ce soit les droits civils et politiques, le droit à la vie, le droit de participer à la gestion des affaires de son état, le droit de créer une association, le droit de se réunir, le droit de manifester etc. » affirme avec forte conviction **Conaïde AKOUEDENOUJJE**.

Si le QUINTET est un groupe de cinq jeunes juristes béninois qui mènent des actions communes et bien connues dans l'espace public et dans les grands cercles, le mode de fonctionnement de l'équipe est une autre réalité.

« *Chez nous il n'y a pas de dirigeant.e, il n'y a pas un chef de peloton, il n'y a pas une hiérarchie* » affirme **Fréjus ATTINDOGLO** d'un air tranquille et sans sourciller. Propos que valident avec un hochement de tête spontané les autres membres du groupe comme s'il s'agissait des paroles du livre saint. « Parce que nous avons des valeurs communes qui nous définissent et ces valeurs font que nous n'avons pas forcément besoin de l'avis des autres ou forcément de les consulter avant de prendre une décision. Il suffit juste de passer l'information ». **Miguèle HOUETO**, les lunettes bien fixées au-dessus de son nez et le regard vif, vient en appui : « *C'est déjà le fait que nous soyons tous juristes de formation, notre premier atout. Nous appartenons donc à cette communauté de valeurs et de principes juridiques. Ce qui fait que comme l'a dit Fréjus, toute décision qui est prise par l'un.e ou par l'autre, tout de suite est validée par l'équipe.* » Les domaines d'intervention du QUINTET sont multiples. On peut citer entre autres : le contentieux stratégique des droits fondamentaux ; la quête permanente de nouvelles expériences en termes de jurisprudence, de valeurs et de principes que doit partager un État démocratique et respectueux des droits

humains. Enfin, l'éducation aux droits humains (EDH) et le plaidoyer font partie intégrante des domaines d'action du QUINTET. Ce dernier volet parce que « *Nous estimons que pour qu'il y ait respect des droits humains, il faut que les citoyens et les gouvernants puissent mieux connaître leurs prérogatives et leurs responsabilités ainsi que les mécanismes de revendication pour les uns et les techniques de mise en œuvre effective pour les autres* » renchérit **Fréjus ATTINDOGLO**.

« Nous n'avons pas vocation à être des partisan.e.s ou opposant.e.s à un pouvoir » se avertit Miguèle HOUETO, la seule femme du groupe lorsqu'elle se remémore certaines critiques qui les classent tantôt dans le camp de l'opposition politique tantôt dans celui de la mouvance. « Notre objectif, c'est tout simplement d'accompagner le pouvoir dans ce qui se fait tout en indiquant les failles, comportements ou actes qui pour nous peuvent être amélioré.e.s et contribuer avec des suggestions, des recommandations et au besoin associer l'opinion nationale et internationale à notre cause pour faire bouger les lignes » renchérit-elle. C'est pourquoi ils ont adopté comme armes de lutte l'éducation aux droits humains (EDH), le plaidoyer et le contentieux stratégique des droits fondamentaux.

Une kyrielle de requêtes pour le respect des droits de l'homme

Le QUINTET est la voix d'un peuple en quête de liberté, de justice et d'égalité. Ces jeunes juristes en sont convaincus et ne ratent aucune occasion pour mener des actions dans ce sens. « Au niveau national, nous avons pris comme assise le contentieux stratégique des droits fondamentaux devant la Cour Constitutionnelle de notre pays (...) Nous sommes également dans le contentieux classique qui voudrait que nous intervenions sur les questions qui touchent aux actes pris par les différentes autorités de notre pays mais il arrive que nous nous intéressions à des actes posés par nos citoyen.ne.s quel que soit leur statut » dixit Angelo ADELAKOUN. Devant la Haute juridiction du pays, ces juristes totalisent une cinquantaine de requêtes avec une dizaine

de victoires et bien d'autres victoires en termes d'alerte sur les cas de violation et d'avancées jurisprudentielles et doctrinales. « Au niveau régional, nous sommes présents devant la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples. Nous sommes notamment présents par une série d'un peu moins de 10 requêtes qui sont des requêtes phares.

De plus nous sommes dans le contentieux des élections et du respect de la procédure de révision constitutionnelle. Nous sommes aussi dans le contentieux de ce que nous qualifions de droits nouveaux c'est-à-dire le droit d'accès à internet » ajoute-t-il. Devant la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, le QUINTET peut se targuer d'être précurseurs

du contentieux du droit d'accès à internet devant la juridiction régionale des droits de l'Homme.

De façon bénévole est sans aucun apport financier extérieur d'un tiers ou d'une organisation, le QUINTET a déféré le cas de l'étudiant Théophile DJAHO décédé lors d'une manifestation estudiantine réprimée à l'Université d'Abomey-Calavi devant la Cour constitutionnelle (juge par excellence des atteintes aux droits fondamentaux), sans l'avoir connu de son vivant. Pour ces juristes, il n'est pas question de connaître les individus avant de défendre leurs droits. Pour eux, il faut agir tant qu'il y a violation et/ou atteinte de/aux droits humains. Par exemple, à l'approche des élections de 2021, la mairie de Cotonou a interdit les manifestations en raison de la Covid 19. Face à cette interdiction jugée contraire à certains principes de la loi fondamentale, le QUINTET a saisi la Cour constitutionnelle. Malgré le fait que la défense de la Mairie de Cotonou ait été assurée par une avocate de renom avec une trentaine d'années d'expérience et de surcroît membre de l'institution nationale des droits de l'Homme du Bénin, ces jeunes juristes, ont obtenu une décision historique. Des victoires, ces juristes en ont également enregistré devant la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples.

Entre autres, ce groupement de juristes est allé devant la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples sur de nombreuses questions dont celle de la violation de la liberté de presse au Bénin. Ces jeunes juristes participent à l'Examen Périodique Universel, un mécanisme onusien d'évaluation de la mise en œuvre des droits humains dans les Etats. En termes de formations dispensées, le QUINTET a parcouru, sur fonds propres et aux côtés de Human Rights Priority et du Centre de Formation en Mécanismes de Protection des Droits Humains (CFMPDH) au renforcement de capacités de plus de 800 citoyen.ne.s depuis 2017 sur les questions de droits humains et de démocratie dans au moins six départements du Bénin.

Le QUINTET définit la démocratie participative comme un pion qu'on peut utiliser pour un monde meilleur. « C'est cette possibilité qui est donnée à tous les citoyen.ne.s de pouvoir contribuer à la gestion de la chose publique. Quand tout le monde a voix au chapitre et quand tout le monde se retrouve à boucher les orifices de la jarre trouée, on se retrouve dans un schéma où tout le monde est écouté et où tout le monde adhère aux idéaux du vivre-ensemble, du bien commun et des valeurs démocratiques » a expliqué **Romarc ZINSOU**.

Cependant, pour le QUINTET, tout n'est pas toujours rose. Car, l'on ne gagne pas à tous les coups et les pressions tant sociales, partisans que familiales peuvent secouer. Mais rester fidèle à ses convictions et avancer malgré tout est productif. Il exhorte la jeunesse à travailler ensemble et en harmonie pour une société attachée aux valeurs démocratiques, aux droits humains et où il fait bon vivre. En conclusion, se mobiliser ensemble et s'engager pour la défense de la démocratie, et des droits humains au profit de l'intérêt général, tel est le leitmotiv de ce groupe de cinq jeunes juristes dont les actions retentissent au-delà des frontières nationales et dans les milieux stratégiques.

Chimène FASSINOU-GANGO

LA PART D'ENGAGEMENT

PRIORISER LA VOIX DES JEUNES : une voie impérieuse à la démocratie participative

Le monde présent est en constante évolution et les défis qui se présentent exigent des solutions innovantes ; il est impératif de reconnaître et de valoriser le rôle central que doivent jouer les jeunes dans la formulation de politiques et de décisions qui façonnent notre avenir commun.

Les jeunes représentent bien plus que la simple relève de demain comme nous aimons à nous le répéter : ils sont surtout et avant tout le présent. Ce sont des acteurs de changement, des porteurs d'idées fraîches et des moteurs d'innovation. Leur énergie, leur créativité et leur perspective unique sont des atouts précieux pour construire des sociétés dynamiques inclusives et résilientes.



La **YOUTH COHORTE FOR DEMOCRACY** a facilité l'élaboration d'un outil précieux et innovant : **LE MENU DES ENGAGEMENTS POSSIBLES**. Ce menu offre une palette de recommandation spécifiques et réalisables pour les gouvernements et les institutions internationales soucieux de promouvoir les droits et la participation des jeunes dans leur contexte national.

En effet, le Menu des engagements Possibles trouvent vie dans le contexte de lancement de la « Youth Political and Civic Engagement Cohort » lors de la dernière Journée Internationale de la Démocratie, par la YCD en partenariat avec plusieurs gouvernements, OSC et organisations internationales. Cette cohorte s'inscrivait dans le cadre de l'Année de l'Action du Sommet pour la Démocratie, initiée



par le Président américain Joe Biden et avec la participation de la Présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen. Ces cohortes rassemblent des gouvernements, la société civile et le secteur privé pour promouvoir la bonne gouvernance et le renouveau démocratique dans le monde.

Le Menu des Engagements Possibles a donc été lancé en amont du Sommet pour la Démocratie, offrant aux États participants une série d'engagements pour prioriser, faciliter et renforcer la participation civique et politique des jeunes.

Au sein de ce menu, une première recommandation particulièrement pertinente émerge : **PRIORISER LA VOIX DES JEUNES.**

Prioriser la voix des jeunes, c'est alors investir dans un

avenir où la diversité des idées est célébrée et où chaque individu se sent entendu, valorisé et capable de contribuer pleinement à la vie sociale, politique et économique de notre monde.

En réalité, la recommandation se veut une suggestion morale et un impératif stratégique dans notre quête pour une démocratie véritablement inclusive. Elle souligne l'importance déterminante d'accorder une place centrale à la participation des jeunes dans les processus décisionnel, législatif et politique.

Cependant, pour que cette vision devienne réalité, nous devons reconnaître et surmonter les obstacles qui entravent la participation des jeunes.

Trop souvent, ils se heurtent à des barrières systémiques telles que le manque d'accès aux ressources, les inégalités socio-économiques et les structures institutionnelles rigides qui limitent leur influence et leur potentiel. En brisant ces barrières et créant des espaces inclusifs où les jeunes peuvent s'exprimer librement, nous renforçons les fondements de notre démocratie et construisons un avenir plus juste et équitable pour tous.



Dans cette perspective, il est essentiel d'intégrer les jeunes dans les processus de réformes législatives. En les impliquant activement dans l'élaboration et la révision des lois, nous garantissons une représentation équitable et une prise en compte adéquate de leurs besoins et préoccupations.

De plus, il est primordial de soutenir les groupes parlementaires multipartites impliquant les jeunes. Ces plateformes offrent un espace vital pour le dialogue et la collaboration entre les jeunes et les décideurs politiques, favorisant ainsi une meilleure compréhension mutuelle et des politiques plus inclusives.

Pour renforcer cette collaboration, il est nécessaire de développer des capacités nationales à travailler avec les jeunes. En investissant dans des programmes de formations et de sensibilisations, nous pouvons habiliter les jeunes à participer de manière significative dans les processus décisionnels et à l'influence positive des politiques qui les concernent.



En outre, la création de politiques nationales dédiées à la jeunesse est essentielle. Elles doivent refléter les besoins et les aspirations diversifiés des jeunes, couvrant des domaines telles que l'éducation, l'emploi, la santé et la participation civique.

Pour garantir une représentation authentique, il est crucial de renforcer l'indépendance des conseils de la jeunesse. Ces organes consultatifs doivent bénéficier d'une autonomie suffisante pour exprimer librement les préoccupations des jeunes et formuler des recommandations pertinentes aux autorités.

Aussi, la création de mécanismes proactifs d'embauche des jeunes est-il essentiel pour garantir leur inclusion économique et sociale. Les pouvoirs publics et économiques doivent mettre en place des politiques visant à offrir des opportunités équitables d'emploi et de développement professionnels aux jeunes.



Il est à tout le moins très important de soutenir et financer des politiques et des cadres nationaux pertinents pour la jeunesse. Ces initiatives doivent être élaborées en étroite collaboration avec les jeunes eux-mêmes, garantissant ainsi leur pertinence et leur efficacité.

Nous sommes alors invités à considérer la priorisation de la voix jeunes comme une responsabilité collective et une opportunité unique de façonner un monde meilleur pour les générations futures. En travaillant ensemble, en écoutant attentivement et en agissant avec détermination, nous pouvons créer un environnement où chaque jeune est encouragé à s'engager activement dans la prise de décisions et à contribuer à la construction d'une société plus juste, plus équitable et plus prospère pour tous.

En définitive, il urge de réfléchir sur l'héritage que nous souhaitons laisser aux générations futures. Prioriser la voix des jeunes dès aujourd'hui, c'est semer les graines d'un avenir où l'espoir, l'innovation et la solidarité sont les piliers d'une société véritablement prospère et durable pour tous. Il s'agit essentiellement de reconnaître le rôle essentiel des jeunes en tant que moteur du changement, porteur d'innovation et de perspectives novatrices. C'est reconnaître également que la jeunesse constitue une force dynamique qui mérite d'être pleinement intégrée dans la vie publique et politique de nos nations.

Les gouvernants devraient donc adopter cette recommandation de prioriser la voix des jeunes, en s'engageant de facto à créer des espaces délibérés pour écouter, valoriser et intégrer les contributions des jeunes dans la prise de décision. Ils s'engageraient à renforcer les mécanismes de participation des jeunes à tous les niveaux de gouvernance, soutenir leur éducation citoyenne (ou civique) et à valoriser leur implication active dans la vie démocratique.

David SOHOU



Antoine Osé COLIKO

Activiste des droits humains
et Expert Civic Tech

Antoine Osé COLIKO : « La qualité de l'éducation civique dans un État permet de rehausser la qualité de la participation des citoyen-ne-s »

La participation citoyenne est l'arme qui implique tous les citoyens à une gestion commune dans nos états. Cette volonté d'implication pour sa communauté n'est pas encore bien perçue par la nouvelle génération au Bénin. En quoi une éducation civique à la base, peut-elle impacter la participation citoyenne chez toutes les couches de la société ? Dans cet entretien, nous abordons la question avec Antoine Osé COLIKO. En portant son regard sur le sujet, l'homme fait des recommandations pour que les

politiques améliorent la place de l'éducation civique dans la formation citoyenne.

1- Quelles sont vos définitions de la participation citoyenne et de l'éducation civique ?

Pour moi, la participation citoyenne est d'abord une démarche qui vise l'implication du citoyen dans l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation d'une politique publique. Par exemple, lorsqu'une mairie décide d'adopter son plan de développement communal, elle doit pouvoir le faire dans une démarche participative en impliquant les citoyen-ne-s qui sont à la fois acteurs et destinataires de cette politique. Ensuite, la participation citoyenne est aussi l'ensemble des mécanismes qui sont mis en place par les élus ou dirigeants pour garantir ou s'assurer de l'implication des citoyen-ne-s dans les processus de décision qui les engagent. Ces mécanismes peuvent impliquer l'information, la consultation, la concertation des citoyen-ne-s ou groupes de citoyen-ne-s (OSC). Par exemple, lorsqu'une mairie décide de construire une école ou un marché dans un village, elle doit pouvoir s'assurer que des acteurs clés du village sont consultés, par exemple, pour le choix du site et sont conscients de leur rôle dans l'entretien. Si cela n'est pas fait, les ouvrages seront réalisés mais peuvent ne pas être exploités par les usagers, faute d'avoir pris en compte leur avis. Enfin, la participation citoyenne regroupe l'ensemble des actions ou initiatives prises individuellement ou collectivement par les citoyen-ne-s ou groupe de citoyen-ne-s pour contribuer ou se rendre utile au développement de leur localité. Par exemple, lorsque je décide de réunir les jeunes de ma localité pour une séance de salubrité dans une place publique, lorsque je décide de participer à une initiative de ramassage

des sachets plastiques, je fais aussi de la participation citoyenne. En résumé, la participation citoyenne ne se limite pas au vote, elle implique l'engagement actif des individus dans la vie démocratique, que ce soit par le contrôle de l'action publique, les actions bénévoles ou la prise de parole sur des sujets d'intérêt public.

Quant à l'éducation civique, c'est l'ensemble des moyens mis en œuvre pour transmettre aux citoyens les valeurs de la République, améliorer leurs connaissances du fonctionnement des institutions, et développer leurs compétences pour exercer pleinement leurs droits et accomplir leurs devoirs.

2- Pouvez-vous expliquer en quoi l'éducation civique est cruciale pour la participation citoyenne ?

Si la participation citoyenne est une finalité, l'éducation civique est le moyen qui permet de l'atteindre. La qualité de l'éducation civique dans un État permet de rehausser la qualité de la participation des citoyen-ne-s au développement. Grâce à l'éducation civique, les citoyen-ne-s, au-delà des valeurs de la République qu'ils portent, comprennent mieux les enjeux de leur participation aux mécanismes de prise de décision et au développement. Ils savent qu'ils ont véritablement le pouvoir d'influencer les décisions, en exigeant plus de démocratie, plus de redevabilité et de transparence dans les affaires publiques. Dans un pays où l'éducation civique est reléguée au second rang, en général, les citoyen-ne-s sont dans l'ignorance de leurs droits et devoirs, et donc s'intéressent peu à la vie publique, ce qui laisse le champ libre à la mauvaise gouvernance. Ce sont ces types de citoyen-ne-s qui vont, par exemple, considérer la construction d'une école sur le budget de la commune comme un acte de générosité du Maire, plutôt

qu'une responsabilité de ce dernier de rendre effective pour les enfants la jouissance du droit à l'éducation.

En acquérant des connaissances solides en éducation civique, les citoyens sont mieux aguerris pour s'engager activement dans la vie politique et sociale, exprimer leurs opinions de manière et contribuer au bien-être commun.

3- Quels sont, selon vous, les principaux défis auxquels la société civile est confrontée dans la promotion de l'éducation civique ?

En matière de promotion de l'éducation civique, le premier défi auquel la société civile est confrontée aujourd'hui, c'est d'abord la restriction de l'espace civique. Dans de nombreux pays, surtout en Afrique, les libertés publiques sont restreintes sous divers prétextes par le biais de plusieurs lois (y compris les lois sur le numérique). On a le sentiment qu'il y va de l'intérêt de certains dirigeants que les citoyen-ne-s ne puissent pas dire ce qu'ils pensent clairement de leur gouvernance ou ce qu'ils ont comme informations alternatives sur la gestion des affaires publiques.

Sans une réelle ouverture de l'espace civique, la société civile restera limitée dans ses actions de promotion de l'éducation civique. Il convient de préciser aussi que la société civile est confrontée au manque de ressources financières pouvant lui permettre de mener ses actions de manière autonome et en toute indépendance. Dans plusieurs pays, les organisations de la société civile font l'objet de suspicions de la part des politiques, dans le cadre de leurs actions de promotion de l'éducation civique, de vouloir servir des intérêts étrangers ou de véhiculer des messages hostiles au pouvoir, tout simplement en raison de l'origine de leur financement. En 2018, j'ai organisé un atelier de formation dans une commune du Zou sur la participation citoyenne via les outils numérique. A la fin des 3 jours de formation, un participant s'était

rapproché de moi pour me féliciter et me confesser qu'il était envoyé par un leader politique de la zone, juste pour voir si notre action n'était pas commanditée ou soutenue par un opposant politique, mais qu'il s'est rendu compte que c'était vraiment une initiative citoyenne. Il est essentiel de surmonter ces défis pour garantir une participation citoyenne active et éclairée.

4- Comment votre organisation contribue-t-elle à renforcer l'éducation civique et, par extension, à stimuler la participation citoyenne ?

Au niveau de Voix et Actions Citoyennes, nous renforçons l'éducation civique auprès des enfants et des jeunes, principalement à travers la formation et la sensibilisation. Surtout avec les jeunes, nous montrons la manière dont les outils numériques peuvent être utilisés à bon escient pour mobiliser et participer au développement de leur communauté. Nous lançons des campagnes digitales pour informer sur plusieurs thématiques : les droits et devoirs du citoyen, la culture de la paix, la promotion des données ouvertes, la protection de l'environnement... Nous engageons aussi les jeunes dans des actions concrètes à travers des campagnes de salubrité, de sensibilisation sur le respect des codes de la route, et les projets que nous mettrons en place pour favoriser une bonne compréhension des jeunes sur les enjeux liés à leur participation au développement.

5- En quoi la collaboration entre les institutions éducatives et la société civile pourrait-elle améliorer l'efficacité de l'éducation civique ?

La collaboration entre les institutions

éducatives et la société civile pourrait grandement améliorer l'efficacité de l'éducation civique dans la mesure où l'expertise pédagogique et académique des institutions éducatives peut être mise à contribution pour systématiser, modéliser et rendre accessibles aux apprenants, dans les règles de l'art, les expériences et connaissances pratiques acquises par les OSC dans leur engagement communautaire. De plus, les initiatives de partage d'expériences entre les institutions éducatives et la société civile méritent d'être amplifiées. Pourquoi ne pas suivre l'exemple de certains pays comme le Canada, où des citoyen-ne-s ayant acquis une expérience certaine dans un domaine spécifique peuvent être sollicités par les centres de formation et même des universités pour partager leurs expériences terrain avec les apprenants ? Ces types de collaborations ont l'avantage d'offrir aux apprenants une expérience de formation complète et diversifiée.

6- Pensez-vous que les programmes actuels d'éducation civique sont adaptés aux enjeux contemporains ? Sinon, quels ajustements suggérez-vous ?

Les programmes actuels d'éducation civique, à ma connaissance, méritent de s'adapter aux enjeux contemporains qui évoluent rapidement. Il y a quelques années, l'idée même d'une citoyenneté numérique n'était pas envisageable. Aujourd'hui, les choses ont évolué et nous sommes à l'ère de la démocratisation de l'intelligence artificielle, les programmes d'éducation civique doivent pouvoir inclure des thématiques clés telles que l'éducation aux médias, la lutte contre les fake news, les données ouvertes, les outils numériques de la participation citoyenne, le développement durable, ou les droits humains dans une perspective globale.

7- Comment mesurez-vous l'impact de vos efforts en matière d'éducation civique sur

la participation citoyenne au sein de la communauté ?

Pour mesurer l'impact de nos efforts en matière d'éducation civique sur la participation citoyenne au sein d'une communauté, nous observons certains indicateurs simples tels que : le taux de participation des personnes que nous avons formées aux activités citoyennes ; le niveau d'engagement des citoyen-ne-s dans les prises de décision locales, les retours positifs des membres de la communauté sur leur compréhension des enjeux sociétaux.

8- Quelles sont les histoires de réussite ou les exemples concrets qui illustrent l'influence positive de l'éducation civique sur la mobilisation citoyenne dont vous avez été témoin.

Il y a quelques années, au sein de notre association « Voix et Actions Citoyennes », nous avons décidé de recueillir auprès des personnes ayant participé à nos activités d'éducation civique l'impact que cela a pu générer dans leur vie. Nous avons été agréablement surpris d'apprendre que grâce à nos actions :

- Certains jeunes ont pris l'habitude de participer aux sessions du conseil communal dans leur ville ;
- D'autres jeunes ont pu créer des associations pour continuer à avoir un impact et à se rendre utiles, comme le cas de "Save our Planet", spécialisée dans le climat ;
- D'autres ont même pu créer des agences et des web TV pour accompagner à la fois les associations et les entreprises dans leur visibilité.

9-Pensez-vous que l'éducation civique devrait être intégrée de manière plus poussée dans les

programmes éducatifs formels ? Pourquoi ou pourquoi pas ?

Oui, je crois que l'éducation civique devrait être intégrée de manière plus poussée dans les programmes éducatifs formels. D'abord parce que cela permettra aux élèves de développer une compréhension plus approfondie de leurs droits et responsabilités en tant que citoyens. En 2017 et 2018, j'ai été sollicité par une OSC, en qualité de consultant, pour former des élèves dans certains collèges de Cotonou, Adjara et Dangbo, sur la restauration des valeurs citoyennes et la redevabilité. Cette expérience m'a permis de voir à quel point plusieurs élèves étaient indifférents par rapport à la gestion de leur classe et même de leur établissement. Par exemple, pour ces jeunes, il est utile de leur expliquer que la participation citoyenne est à la fois un droit et un devoir pour tout citoyen, l'intégration de l'éducation civique dans les programmes éducatifs formels constituent un atout pour parvenir à cette fin. Donc pour moi, le sentiment d'appartenance et la fierté d'être enfant du Bénin ne peuvent qu'être cultivés à travers l'éducation civique, et inclus dans les programmes éducatifs, il sera plus efficace.

10- Enfin, quelles recommandations avez-vous pour les responsables politiques afin d'améliorer la place de l'éducation civique dans la formation des citoyens ?

1. Intégrer l'éducation civique dès le primaire pour aider nos enfants à développer des bases solides en matière de citoyenneté et de responsabilité civique.
2. Renforcer la formation des enseignant·e-s à travers une formation continue sur l'éducation civique, et les méthodes d'enseignement interactives et participatives.
3. Associer les OSC dans l'élaboration des programmes d'éducation civique adaptés aux enfants, aux adolescents et

aux jeunes, couvrant entre autres des sujets tels que les droits humains, la démocratie, le vivre-ensemble, la tolérance et la gouvernance locale.

4. Soutenir les actions d'éducation civique des OSC à travers l'accès aux ressources financière via des programmes dédiés.

5. Favoriser le partenariat entre les OSC, les instituts de formation de recherche, et les médias pour développer du matériel pédagogique, organiser des événements éducatifs et promouvoir l'éducation civique à travers différents canaux de communication.

6. Intégrer l'éducation civique dans des domaines d'études spécifiques à l'université, tels que les sciences sociales ou les études politiques, pour enrichir la réflexion sur le sujet.

11- Comment faire pour stimuler davantage la participation citoyenne au sein des jeunes ?

Pour stimuler davantage la participation citoyenne au sein des jeunes, il faut juste miser sur la qualité de l'éducation civique en développant des programmes adaptés. Ces programmes devraient intégrer des méthodes d'apprentissage interactives, telles que des simulations de processus démocratiques, des débats sur des questions d'actualité et des projets de service communautaire. De plus, l'utilisation d'outils numériques et de plateformes en ligne peut rendre l'apprentissage plus dynamique et accessible.

Ganiath BELLO
&
Médard GLOBECHI

ALCB ACTUALITES

DISCUSSIONS EN LIGNE

AfricTivistes 75^e ANNIVERSAIRE DE LA DUDH :
CÉLÉBRATION DES DROITS HUMAINS

AfricTivistes CitizenLab

Lancement de la plateforme d'information et de participation citoyenne de AfricTivistes CitizenLab Bénin

Thème :
Liberté, Egalité et Justice au service d'une démocratie participative et inclusive en Afrique : Quel bilan?

15 Décembre 2023 | 20H 00 (GMT +1)

X Space

@BeninCitizenlab

AfricTivistes 75^e ANNIVERSAIRE DE LA DUDH :
CÉLÉBRATION DES DROITS HUMAINS

Lancement de la plateforme d'information et de participation citoyenne de AfricTivistes CitizenLab Bénin

Thème :
Liberté, Egalité et Justice au service d'une démocratie participative et inclusive en Afrique : Quel bilan?

Panélistes

M. Latyr TINE
Charge de Programme/Gorée Institute
Docteur en Droit et Spécialiste des conflits et maintien de la paix

Maurice THANTAN
Journaliste / Point focal AfricTivistes au Bénin

15 Décembre 2023 | 20H 00 (GMT +1)

X Space

@BeninCitizenlab

ACLB Xspace, démocratie participative en Afrique de l'ouest : bilan et perspectives

Liberté, égalité et justice au service d'une démocratie participative et inclusive en Afrique : Quel Bilan ? C'est le thème d'un x Space (twitter Space) ayant réuni en ligne plusieurs acteurs militants et de la sociopolitique béninoise le 15 décembre 2023. L'initiative émane de AfricTivistes CitizenLab Bénin, un laboratoire de jeunes qui œuvrent pour la participation citoyenne et la bonne gouvernance. Latyr Tine chargé de Programme à Gorée institute, Dr en Droit et spécialiste des conflits et maintien de la paix et Maurice Thantan Journaliste et Point focal AfricTivistes Bénin étaient les panelistes de cette session d'information. Abordant le fond de la question, " la démocratie est par essence participative. On ne saurait évoquer la démocratie, si de base il n'y a pas de participation" affirme Maurice Thantan tout en félicitant le Bénin qui est un exemple du budget participatif au niveau local. Dr Latyr Tine de son côté, trouve qu'on peut être inclus sans pouvoir participer, raison pour laquelle la participation citoyenne devrait être non négociable dans nos états. Il fait remarquer des avancées notables dans nos pays pour une participation citoyenne plus inclusive. Il s'agit des sociétés civiles qui deviennent un contrepoids pour influencer positivement la gouvernance des États. Il souligne également l'apport des technologies civiques qui aujourd'hui sont devenues un aspect incontournable de la démocratie. Les panélistes ont fait des recommandations pour une démocratie inclusive et plus participative en Afrique.

Médard CLOBECHI

Notion de la participation citoyenne : Voici les points essentiels d'une interview avec Théodule Nouatchi



Dans une société où la voix du peuple résonne de plus en plus fort, la participation citoyenne émerge comme une force incontournable. À travers une interview exclusive avec Théodule Nouatchi, Enseignant - Chercheur en droit public à l'université d'Abomey Calavi, nous avons exploré les tenants et aboutissants de ce concept essentiel. Il met en évidence le besoin croissant pour les citoyens de jouer un rôle actif dans la gouvernance, de co-construire la démocratie, face à une représentation parlementaire parfois éloignée des préoccupations réelles. Des manifestations aux plaidoyers en passant par les regroupements, diverses actions incarnent la participation citoyenne. Théodule Nouatchi souligne aussi l'évolution

des formes de participation citoyenne, allant du syndicalisme traditionnel à l'implication croissante dans des domaines tels que la gouvernance, l'éducation et la santé, reflétant ainsi une société civile de plus en plus active et diversifiée. Il met l'accent sur la législation et la sensibilisation pour promouvoir une participation citoyenne inclusive et éclairée. Ce, grâce à l'appui des gouvernants. La participation citoyenne apparaît comme un pilier fondamental de la démocratie moderne pour une société plus équitable, transparente et participative pour le bien-être de tous.

Pour en savoir plus visitez notre plateforme web : <https://citizenlabbenin.org>

Kevin da-SILVA

Combattre les Violences Basées sur le Genre (VBG) : Un impératif pour renforcer la démocratie

La lutte contre les Violences Basées sur le Genre (VBG) s'inscrit au cœur des efforts visant à promouvoir une société démocratique où chaque citoyen peut participer en toute sécurité. Des voix se lèvent pour éliminer ces formes de violence et renforcer les cadres juridiques existants. À juste titre, AfricTivistes citizenLab Bénin, à l'instar de plusieurs autres organisations de la société civile, s'est positionné dans la semaine dédiée à la lutte contre cette noble cause pour sensibiliser les uns et les autres avec pour leitmotiv : Éliminer les VBG, c'est renforcer la démocratie. *"C'est un impératif démocratique selon David SOHOU, expert juriste"*, membre ACLB. Loin, il faut retenir que la lutte contre les VBG ne se limite pas à une campagne de 16 jours, mais doit être constante. Le Bénin dispose déjà d'un cadre juridique robuste pour réprimer les VBG, mais il est essentiel que ce cadre soit largement connu et respecté par tous. Le Professeur Kitti Hinnougnon Nathaniel met en avant l'importance de l'éducation pour renforcer la démocratie. Il appelle à un effort collectif pour

sensibiliser et éduquer sur les questions de VBG afin de créer une société plus équitable et inclusive. La lutte contre les VBG ne peut être reléguée à une simple question de politique temporaire. Elle doit être intégrée dans tous les aspects de la société, de l'éducation des droits humains à l'accès à la santé et à l'emploi. En œuvrant ensemble, nous pouvons bâtir des communautés plus sûres, plus justes et plus dé





ACLB sur le plateau de 5/7 Matins : Démocratie et participation citoyenne en discussion

Sur ce plateau peint en couleurs blanche et bleue de la chaîne nationale de télévision ORTB, c'est Marcel AHOSSI, le jeune journaliste-présentateur à la voix rauque et forte qui interroge la coordonnatrice du hub AfricTivistes CitizenLab Bénin, Ganiath BELLO. Pendant quinze minutes chrono, une dizaine de questions ont meublé les échanges. Entre autres, les problèmes auxquels se heurte le débat démocratique, les principaux freins liés à l'engagement citoyen, les leviers à appuyer pour une participation citoyenne plus développée au sein des jeunes, l'importance des outils comme la CADEG, la Charte Africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance ; le MENU des Engagements Possibles de la Cohorte Démocratie et Jeunesse pour un éveil des consciences citoyennes. Pour l'invitée, « les coups d'Etat, le non-respect de la Constitution, le terrorisme (qui est une menace pour les droits de l'homme et la démocratie), l'analphabétisation des populations, les campagnes électorales faites au coup de dizaines de millions pour acheter la conscience des votants »

représentent les problèmes qui freinent le débat démocratique. Au-delà, ce sont les initiatives propres à ACLB qui ont été mises en avant. Notamment #1hAvecACLB qui est une campagne périodique de sensibilisation des apprenants des différents collèges et lycées du Bénin sur les notions d'engagement civique et de participation citoyenne. Également les recommandations contenues dans le MENU sont exposées à ces jeunes élèves qui souvent lors des discussions, donnent des exemples et des définitions de ce qu'ils comprennent de ces notions.

L'intégralité de cette interview à suivre sur la chaîne YouTube de Citizen Lab Bénin.

Ganiath BELLO

Interview bip radio sur les défis de la démocratie Béninoise : " Il faut façonner le devenir des jeunes" selon Médard CLOBECHI, membre ACLB



AfricTivistes CitizenLab Bénin s'engage à renforcer les capacités des jeunes en matière d'engagement et de participation citoyenne. En témoigne son initiative 1H avec ACLB. À travers une interview accordée à Bip Radio, Médard CLOBECHI, membre ACLB a opiné sur différents aspects de cette activité. C'était aussi de présenter l'organisation, les changements qu'elle compte apporter et les défis de la démocratie béninoise en particulier et de l'Afrique en général.

L'avenir repose sur la jeunesse. C'est conscient de cette réalité que 1h avec ACLB trouve son sens. Loin, africTivistes citizen lab Bénin, la fabrique citoyenne s'est donnée pour objectifs : d'appuyer, d'accompagner et d'outiller les acteurs de la société civile du Bénin par la formation et le développement d'outils innovants. Cependant, pour que cette jeunesse puisse impacter son environnement

immédiat, Médard CLOBECHI, trouve utile de le "façonner". S'en suivra d'autres actions à prendre en compte, façonner la voix des jeunes, soutenir les actions de la jeunesse, promouvoir une culture des droits humains et bien d'autres solutions pour une citoyenneté augmentée.

Il n'a pas manqué de rappeler que cette activité de 1h avec ACLB va se pérenniser afin de toucher plusieurs communautés.

**[À suivre l'intégralité de son invention sur :
<https://citizenlabbenin.org/>]**

Kevin da-SILVA

#1hAvecACLB : Éduquer la jeunesse à la citoyenneté active

1H AVEC AFRICTIVISTES CITIZEN LAB BÉNIN

Au contact des jeunes en milieu scolaire

EUROPEAN PARTNERSHIP FOR DEMOCRACY

YOUTH DEMOCRACY COHORT

Financé par l'Union européenne

Dans une initiative innovante, AfricTivistes CitizenLab Bénin (ACLB) a réuni **59 jeunes** du complexe scolaire Miracle de Dieu à Abomey-Calavi pour une séance immersive de sensibilisation à la participation citoyenne. Cette première édition, baptisée **#1hAvecACLB**, s'est déroulée le **vendredi 02 février 2024**, avec pour objectif de cultiver chez les élèves l'esprit d'engagement civique et la compréhension des enjeux démocratiques.

Sous la houlette de Ganiath BELLO, coordinatrice de l'ACLB au Bénin, les jeunes ont été invités à débattre et à proposer leurs définitions de l'engagement et de la citoyenneté. Des échanges dynamiques ont éclairé les notions fondamentales, avec des contributions telles que celle de Samuel, définissant l'engagement comme le choix d'un chemin, ou celle de Kalmaro, présentant le citoyen comme un individu doté de droits et de devoirs. Cette interaction vive a renforcé la conscience citoyenne des participants, les incitant à envisager activement leur rôle dans la société.

Le Menu d'engagements possibles : Un appel à l'action
Pour concrétiser leur engagement, les jeunes ont découvert le MENU D'ENGAGEMENTS POSSIBLES,

une initiative de la Youth Democracy Cohort. Ce menu propose une série d'actions concrètes pour permettre aux jeunes de faire entendre leur voix dans la sphère publique. Parmi les actions recommandées figurent notamment l'implication des jeunes dans la gouvernance publique, soulignant l'importance de leurs contributions pour susciter le changement.

Les coordinatrices du projet, Dorice DJETON et Amele Estelle PADONOU, expriment leur satisfaction quant à l'impact de l'initiative. Pour elles, #1hAvecACLB a semé les graines d'un engagement citoyen actif chez les jeunes participants, les incitant à envisager un avenir où ils joueront un rôle essentiel dans la vie associative et le processus de changement au sein de leur communauté.

AfricTivistes CitizenLab Bénin, en tant que laboratoire et fabrique citoyenne, continue de promouvoir l'engagement civique auprès des jeunes béninois, œuvrant ainsi pour une société plus participative et démocratique. À venir très prochainement d'autres activités.

Menu d'engagements possibles

proposé la Cohorte Démocratie & Jeunesse





<https://citizenlabbenin.org>



citizenlabbenin@afriactivistes.org



Afriactivistes CitizenLab Benin

Soutenu par la Youth Democracy Cohort Financé par l'Union Européenne

